Envoyé en préfecture le 26/03/2024
Reçu en préfecture le 26/03/2024
Publié le
ID : 059-245900287-20240325-2024020-DE

Le comité des âges

Extrait du Registre des Délibérations
Du Comité deS AGES du Pays Trithois
SÉANCE DU 25 MARS 2024
N° 2024020

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars, le comité syndical du Comité des âges du pays trithois s'est réuni, Sous la présidence de Madame Isabelle CHOAIN, présidente au Comité des âges à Aulnoy lez valenciennes

Date de la 1ère convocation :	19/03/2024
Membres en exercice :	32
Présents :	17+2pouvoirs
UNANIMITÉ	
Voix pour	
Voix contre	
Abstention(s)	

Objet :2024020 Retrait de la délibération n°2024004 du 16 janvier 2024 concernant la modification de la délibération mise en œuvre du RIFSEEP

Titulaires présents : DUEZ Marie José « Artres », DUSART Julien « Aulnoy lez valenciennes », BRUNET Joël « Famars », DAVID Chantal « Haulchin », BLONDIAUX Eric « La sentinelle », RAMEZ Damien « Maing », SEREUSE Elisabeth et DELCROIX JOLY Véronique « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle et HAVEZ Christine « Prouvy », TRIFI Patrick « Raismes », MAJDALANI Abboud et RAOUT Michel « Rouvignies », BOHERE Raymonde « Thiant », BISIAUX Christian et GABELLE Jean Claude « Verchain Maugré »

Suppléants présents : FROMONT Denis « Artres »,

Titulaires absents/excusés : ANDRE Liliane « Artres », BENNOUI Habiba « Aulnoy lez valenciennes », PAMART Jean Baptiste « Famars », JOURNET Karl « Haulchin », HOUREZ Dominique et KERN Claudine « Hérin », HEBERT Christelle « La sentinelle », DESROUSSEAUX Chantal « Maing » procuration à RAMEZ Damien, GOURDIN Alison et HAMIEAU Maud « Monchaux sur Ecaillon », MAITTE Sarah et MANGENOT Cédric « Quérenaing », POTIER Sylvia « Raismes » pouvoir donné à TRIFI Patrick, PREVOST Martine « Thiant », SAVARY Dominique et YAHIAOUI Malika « Trith Saint Léger »

Secrétaire de séance : BOHERE Raymonde

Envoyé en préfecture le 26/03/2024
Reçu en préfecture le 26/03/2024
Publié le
ID : 059-245900287-20240325-2024020-DE

Madame la Présidente INFORME l'assemblée que par courrier en date du 25/01/2024, Monsieur le Sous-préfet, nous informe que la délibération n°2024004 du 16/01/2024 concernant la modification de la délibération « Mise en œuvre du RIFSEEP » ne vise pas l'avis du comité social territorial ni la date à laquelle cet avis a été émis.

Madame la Présidente EXPLIQUE à l'assemblée que Monsieur le sous-préfet demande le retrait de cette délibération et propose de réexaminer cette affaire, après avis du comité social territorial.

Le Comité Syndical
Vu l'exposé de Madame la Présidente,
et après en avoir délibéré

DECIDE de retirer la délibération n°2024004 du 16/01/2024 reçu en sous-préfecture par voie dématérialisée le 17/01/2024.

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,

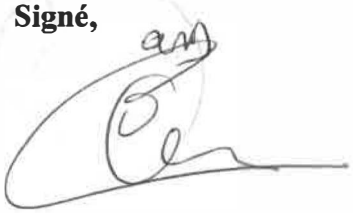

Délibération télétransmise
en Sous-Préfecture de Valenciennes
le :